

## APPAREIL ELECTROMENAGER EFFICIENT

### FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Contacts	
Requérant	Vendeur-commerce
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA, lieu:	NPA, lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

Zone réservée à l'Administration

Montant de la subvention
Subvention: 20% du prix net de l'achat payé, plafonnée à CHF 300.-

Caractéristiques			
Type:	<input type="checkbox"/> Réfrigérateur (A+++) <input type="checkbox"/> Congélateur (A+++) <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle (A+++) Prix : Âge de l'ancien appareil:	<input type="checkbox"/> Lave-linge (A+++) <input type="checkbox"/> Aspirateur (A+++) <input type="checkbox"/> Plaques à induction (consommation inférieure à 180Wh/kg) Fabricant: Classe énergétique (ou consommation énergétique):	<input type="checkbox"/> Four (de A++ à A+++) Modèle:

Conditions d'octroi
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre résident de Gland et installer cet appareil sur le territoire communal.</li> <li>• Limité à un seul appareil subventionné par ménage (par an).</li> <li>• Appareil acheté en Suisse. Fabrication suisse ou européenne du nouvel appareil.</li> <li>• Classe énergétique minimale et consommation maximale selon indications ci-dessus.</li> <li>• En cas de remplacement d'un appareil existant, l'ancien appareil doit être âgé d'au moins 10 ans.</li> <li>• Appareil neuf mentionné dans la liste ci-dessus.</li> </ul>

Documents obligatoires pour l'octroi de la subvention
<input type="checkbox"/> Facture nominative indiquant la désignation exacte de l'appareil et la date de l'achat. <input type="checkbox"/> Copie de l'étiquette énergétique de l'appareil. <input type="checkbox"/> Preuve de paiement <input type="checkbox"/> Les documents demandés ne sont pas encore tous disponibles. Ils seront adressés ultérieurement et au maximum un mois après paiement de la facture.

#### Validité de l'offre

- Facture datée du 1er janvier au 31 décembre 2019.
- Offre valide dans la limite du budget disponible.

#### Conditions de paiement

**Le paiement de la subvention communale ne sera effectué qu'après réception des documents exigés et pour autant que la somme attribuée pour cette action de promotion ne soit pas épuisée.**

**Le versement sera réalisé dans un délai de huit semaines après réception de l'ensemble des documents exigés.**

#### Procédure

- La demande est à adresser à la Déléguée à l'énergie, **au maximum un mois après la date de commande** et au plus tard le 31 décembre 2019.

Ville de Gland

Tél: 022 354 04 80

Mme Anne-Christelle de Savignac

Fax: 022 354 04 39

Chemin du Montoly 1, Case postale

e-mail: ac.de.savignac@gland.ch

1196 Gland

- Dans le cas où la facture n'est pas encore établie ou pas encore payée à la date de la demande de subvention, facture et preuve de paiement seront à adresser ultérieurement et au maximum un mois après paiement.
- **Toute demande non datée et non signée sera renvoyée à l'expéditeur.**
- La Ville examine la demande et informe par e-mail le requérant de sa décision relative à l'octroi de la subvention.

#### Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans le règlement d'utilisation du fonds communal pour le développement durable.

Lieu et date: .....

Signature du requérant: .....